

(sera rempli par la CHM)

Vorstoss Nr. / Interv. no: _____

Termin GR / Délai CM: _____

Direktion / Direction: _____

Mitbericht / Corapport: _____

Postulat urgent interpartis

Pour une gestion efficace des ressources

Nous prions le Conseil municipal d'examiner la pertinence et la nécessité d'établir rapidement un concept relatif au développement de l'économie circulaire dans la gestion des ressources. Ce concept pourrait par exemple être ancré comme "grand axe" supplémentaire dans la Stratégie climatique (volet "Protection du climat"). Dans la mesure du possible, ces réflexions seront intégrées au nouveau centre de recyclage dès sa réalisation et sa mise en oeuvre. Le concept doit traiter au moins les points suivants:

- a) Il doit montrer comment permettre et encourager la prolongation de durée de vie des objets et des matériaux par la réutilisation, la réparation, la remise en état, etc. (et en dernier ressort, recyclage ou élimination).
- b) Il montre quelles tâches (cf a)) peuvent être assumées par des tiers (entreprises et institutions).
- c) Il envisage le potentiel vers plus de décentralisation dans la collecte et l'échange d'objets.
- d) Le concept envisage des démarches et actions qui contribuent à sensibiliser la population à l'économie circulaire.
- e) Le concept montre comment la Ville intègre les principes de l'économie circulaire dans la gestion de son patrimoine bâti.

Motivation

Nous nous apprêtons à investir une somme importante dans la construction d'un nouveau centre de recyclage. Cette installation est certes utile et nécessaire, mais nous sommes convaincus qu'il est possible de mieux la mettre en valeur en l'intégrant à un système répondant aux principes de l'économie circulaire, visant en premier lieu à prolonger la durée de vie des objets et des matériaux, le recyclage ou l'élimination n'intervenant qu'en dernier ressort. Une approche systémique est nécessaire pour utiliser plus longtemps et plus efficacement les ressources. L'enjeu est crucial en termes de protection climatique: à l'échelle globale, près de 70% des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) sont liées à l'extraction et à la transformation des matières première¹ et il serait possible d'éviter jusqu'à 20 % des émissions de gaz à effet de serre par à une transformation générale vers l'économie circulaire et une réduction conséquente des déchets².

Les villes et les communes jouent un rôle essentiel dans le développement de l'économie circulaire tel que visé par la Confédération, qui vient de renforcer sa législation en la matière (modification de la Loi sur la protection de l'environnement suite à l'initiative parlementaire "Développer l'économie circulaire en Suisse").

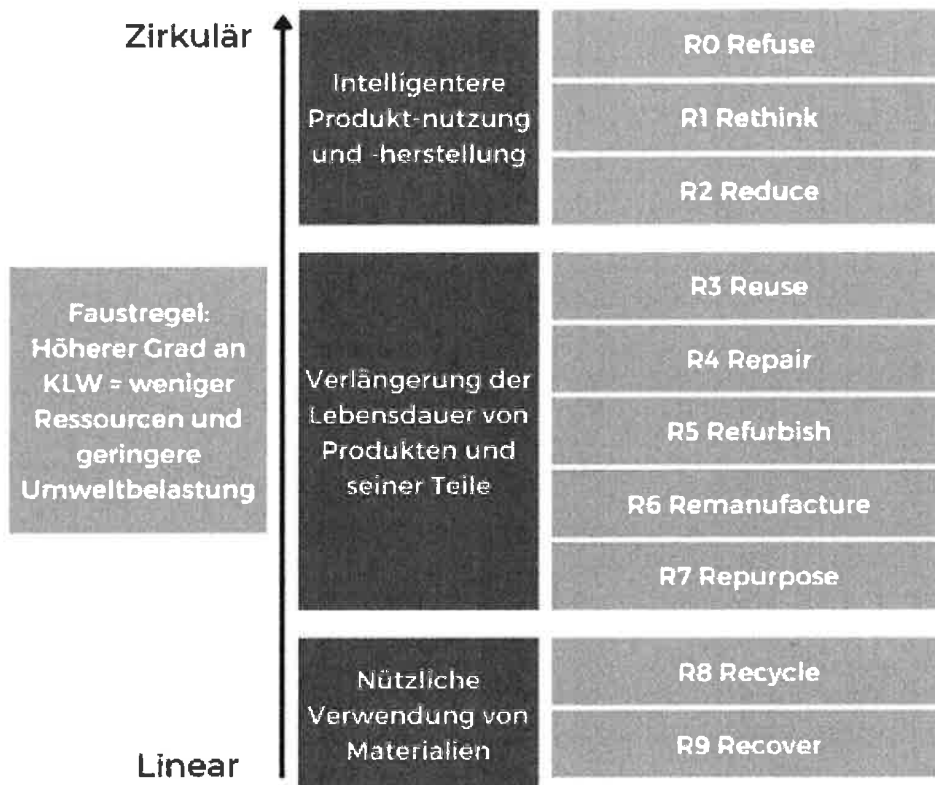
¹ <https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/actuel/news/2023/economie-circulaire-la-suisse-peut-mieux-faire.html>

² Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ), Referat 420

Précisions concernant les points ci-dessus:

concernant le point a):

Gestion des flux de matériaux et de l'infrastructure visant en premier lieu à la réutilisation, la réparation, la remise à neuf et la réaffectation des matériaux (points R3 à R7 tels qu'énoncés dans le schéma ci-dessous(*)), en identifiant les matériaux qui peuvent être réutilisés (meubles, bois, objets de la vie quotidienne, électro-ménager, matériaux de construction, textiles, autres ressources et matériaux).



*) Source: <https://www.thinkubator.earth/post/die-9r-strategien-kreislauf>

Concernant le point b):

La collaboration avec des entreprises et institutions est cruciale, p.ex. quand il s'agit de redistribuer/remettre en état des objets encore fonctionnels collectés dans le centre de recyclage.

Concernant le point c):

Exemples d'approches décentralisées: armoires d'échanges, "Tauschmobil"³, plateformes digitales, éco-points⁴, Repair-Cafés dans les InfoQuartiers etc.

Concernant le point d):

Par exemple élaboration d'une carte regroupant tous les acteurs locaux actifs en la matière (seconde-main, réparation, zéro déchet, recyclage... (cf par exemple la carte dynamique de la Ville de Nyon)). Il est à noter que des approches décentralisées dans les quartiers, telles qu'évoquées

³ <https://www.myblueplanet.ch/giveandtake/>

⁴ <https://www.nyon.ch/vivre-a-nyon/dechets-energies/ecopoints-1560>

en c), peuvent contribuer fortement à la sensibilisation.

Concernant le point e):

La construction est responsable d'environ 80% du volume de déchets en Suisse et les nouvelles constructions génèrent environ un tiers de la production de CO₂ par an⁵. La ville doit envisager l'utilisation de matériaux et de techniques qui permettent la réutilisation des matériaux et garantissent une durée de vie des bâtiments la plus longue que possible.

Bienne, le 19 février 2025



Christophe Schiess

Pour le groupe parlementaire

Les Vert.e.s / Grüne



Rahel Burri

Für die Fraktion

SP / JUSO



Rachel Comment

Pour le groupe parlementaire

PSR



Katharina Schlup-Eigenmann

GLP



Caroline Lehmann

GLP



Reto Lindegger

FDP



Vera Urweider und Raphael Benz

Für die Fraktion Zukunft Biel / Mitte



⁵ https://cbcharta.ch/fr_ch/ et <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-96078.ht>